

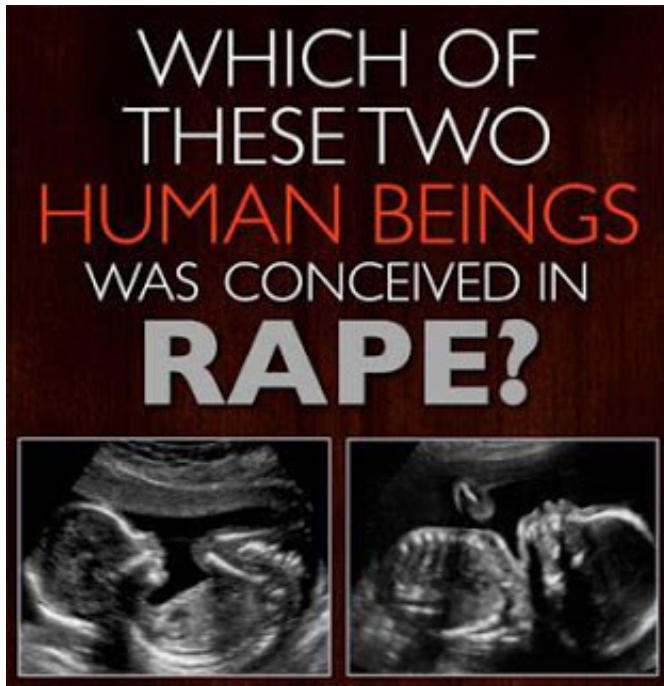
L'ONU veut imposer l'avortement dépenalisé au Pérou dans les “cas limites”

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 30 mars 2013





Lequel de ces deux êtres humains a été conçu à la suite d'un viol ?

Le Pérou va [devoir](#) changer sa législation sur l'avortement afin de **créer des « exceptions » en faveur de femmes enceintes à la suite d'un viol ou d'un inceste** : c'est du moins ce qu'affirme un rapport publié aujourd'hui par le Comité des droits de l'homme de l'ONU. Le rapport « recommande » cette mesure en affirmant que dans ces cas, « l'avortement est pratiqué de toute façon, mais de manière clandestine, illégale et dangereuse ».

Une telle injonction venant de l'ONU n'a rien d'inhabituel, mais juridiquement elle est de l'ordre de l'incantation car aucun traité international ne considère l'avortement comme un droit ni sa légalisation comme une obligation. Le Comité des droits de l'homme outrepassé ainsi ses droits mais la pression exercée dans les faits est réelle et l'intimidation fonctionne assez pour créer, dans les médias et dans les institutions des Etats, l'idée qu'il « faut » suivre ses recommandations.

Le Comité a également demandé au gouvernement péruvien de s'assurer de la présence d'un nombre suffisant de services de santé où les femmes puissent obtenir des contraceptifs oraux.

« Le Pérou doit augmenter et s'assurer de la mise en place effective l'éducation et les programmes de conscientisation aussi bien au niveau formel (écoles et instituts) qu'informel (moyens de communication) sur l'importance de l'utilisation de contraceptifs et des droits sexuels et reproductifs. »

Pour faire bonne mesure, le Comité des droits de l'homme invite également le Pérou à augmenter ses efforts pour « empêcher et éradiquer la discrimination à l'égard des indigènes et des « afrodescendants », mais aussi à « expliquer officiellement » qu'il ne tolérera aucune forme de « stigmatisation sociale » des homosexuels, des bisexuels et des transsexuels ».

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un
courriel par jour. [S'abonner](#)***

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)